



## Assemblée générale

Distr. générale  
29 mai 2012  
Français  
Original : anglais

---

### Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable

#### Troisième session

Rio de Janeiro, 13-15 juin 2012

Point 5 de l'ordre du jour provisoire\*

#### Questions diverses

### Lettre datée du 24 mai 2012, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente des Pays-Bas auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le compte rendu des consultations qui se sont tenues entre des représentants du secteur du commerce et de l'industrie, des États et de la société civile sur le thème « Parvenir à la croissance verte et partagée », à La Haye, les 11 et 12 avril 2012 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire diffuser le texte de la présente lettre et de son annexe comme document au titre du point 5 de l'ordre du jour de la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable.

Le Représentant permanent adjoint,  
Chargé d'affaires par intérim  
(*Signé*) Peter van der Vliet

---

\* A/CONF.216/PC/10.



**Annexe à la lettre datée du 24 mai 2012 adressée  
au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim  
de la Mission permanente des Pays-Bas  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Compte rendu des consultations<sup>1</sup> qui se sont tenues  
entre des représentants du secteur du commerce  
et de l'industrie, des États et de la société civile  
sur le thème « Parvenir à la croissance verte et partagée »,  
à La Haye, les 11 et 12 avril 2012**

1. Les 11 et 12 avril 2012, le Gouvernement néerlandais a, en prévision de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio +20) et en coopération avec le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU et la Coalition d'entreprises pour le développement durable, organisé des consultations entre des représentants du secteur du commerce et de l'industrie, des États et de la société civile sur le thème « Parvenir à la croissance verte et partagée ». Plus de 300 représentants d'États, du secteur du commerce et de l'industrie, de la société civile et d'autres grands groupes ont été accueillis à La Haye par le Ministre des affaires européennes et de la coopération internationale, Ben Knapen, pour débattre du rôle du commerce et de l'industrie dans la recherche de solutions propres à promouvoir des économies vertes et solidaires. Les consultations ont porté sur six thèmes essentiels pour la Conférence, et pour après, à savoir : a) la transition vers une économie verte et solidaire; b) la transparence et l'harmonisation; c) la gouvernance du développement durable; d) la gestion et l'utilisation efficiente des ressources en eau; e) les modèles de financement novateurs; et f) le rôle des petites et moyennes entreprises au sein des chaînes de valeur mondiales.

**Principaux messages pour la Conférence**

a) Il est urgent que les décideurs politiques donnent une nouvelle impulsion forte. La Conférence doit mettre en exergue le rôle essentiel que joue le secteur privé, c'est-à-dire les investisseurs, les employeurs, les consommateurs et les producteurs, en matière de développement durable.

b) Les entreprises s'engagent à continuer à mettre en place des modèles de fonctionnement durables, solidaires et novateurs, y compris en ce qui concerne les indicateurs, les normes comptables et la diffusion d'informations, tant de façon indépendante qu'en partenariat avec le secteur public. Les entreprises mondiales s'efforcent de plus en plus d'assurer une production durable, une utilisation efficiente des ressources et une exploitation viable des ressources naturelles, tout en assurant des conditions de travail décentes à tous les acteurs de leur chaîne d'approvisionnement.

---

<sup>1</sup> Le présent document est un compte rendu des débats qui ont eu lieu à La Haye, les 11 et 12 avril 2012. Il ne reflète pas les positions officielles des organisateurs.

c) Afin d'accroître la contribution du secteur privé à la croissance verte et partagée, les entreprises demandent aux gouvernements d'éliminer ou de réduire les droits de douane et les obstacles non tarifaires au commerce pour les marchandises produites de façon durable, d'encourager les investissements privés dans le développement durable et d'adopter des politiques propres à favoriser l'instauration d'un environnement propice.

d) Une transition rapide vers une croissance verte et partagée dépend fortement du renforcement de la collaboration entre les différents niveaux de l'État, le secteur du commerce et de l'industrie, la société civile et les autres grands groupes.

e) Les entreprises ne peuvent prospérer dans une société en difficulté, et la société ne peut parvenir à un mode de vie durable que si les entreprises offrent des solutions et si les gouvernements garantissent un environnement politique stable.

2. Le secteur privé a un rôle clef à jouer dans la réalisation des objectifs du développement durable, y compris l'éradication de la pauvreté. Un nombre croissant d'entreprises de par le monde ont déjà fait de la durabilité une priorité de leur stratégie et un élément fondamental de leur modèle de fonctionnement. Elles ont conscience de l'urgence qu'il y a à relever les défis environnementaux, sociaux et économiques auxquels le monde est confronté. Tous les acteurs doivent concilier les mesures à court et moyen terme, tout en procédant à des changements systématiques sur le long terme. La participation active du secteur privé à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable sera essentielle au succès de la Conférence et à la mise en œuvre de ses résultats.

3. Pendant deux jours, les participants aux consultations se sont réunis à La Haye pour partager leurs expériences et leurs meilleures pratiques, exposer leurs difficultés et proposer des moyens d'action. S'appuyant sur leurs connaissances et leurs expériences communes, et celles de leur vaste réseau, ils ont formulé les conclusions suivantes :

a) Les dirigeants d'entreprise continueront à agir promptement et résolument pour orienter le progrès vers le développement durable et inviteront les autorités publiques et les autres partenaires à collaborer avec eux : les enjeux sont trop élevés pour attendre que des accords internationaux soient négociés et adoptés;

b) Beaucoup a été accompli au cours des 20 dernières années. La transition vers un futur durable doit maintenant s'accélérer pour que d'ici à 2050, 9 milliards de personnes puissent vivre dans de bonnes conditions sur la planète. Des solutions doivent être cherchées, élaborées et développées pour surmonter les défis de plus en plus nombreux auxquels nous sommes confrontés, ce qui ne peut se faire que si les parties prenantes, en particulier les décideurs politiques, les producteurs et les consommateurs, unissent leurs efforts;

c) Notre plus grand défi est de renforcer la confiance et la prise de conscience de toutes les parties prenantes. Il est urgent d'encourager l'action concertée pour promouvoir la croissance économique tout en renforçant la protection de l'environnement et le progrès social. Toutes les parties prenantes

peuvent contribuer à l'élaboration et à la mise en place de solutions, et il leur faut trouver les moyens de travailler ensemble. Les modèles de croissance du passé ne nous permettront pas de parvenir à la durabilité;

d) La Conférence est l'occasion d'insuffler la confiance, tout particulièrement au sein du secteur privé, de façon à soutenir les efforts visant à renforcer les investissements et à alimenter l'innovation pour rendre toutes les économies vertes;

e) Le Gouvernement néerlandais et l'Union européenne ont indiqué qu'il était nécessaire d'adopter une feuille de route vers l'économie verte et un plan de développement des capacités afin de déterminer quelle sera la contribution des divers acteurs et où, quand et comment ils contribueront. Ces idées ont été reprises par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies, qui ont souhaité que

« Rio +20 fournisse “ la feuille de route vers l'avenir que nous souhaitons tous – un avenir de paix, de dynamisme économique et de développement social, de bien-être universel, ainsi que vers un environnement sain et juste pour les générations présentes et futures ” »

La Vision 2050<sup>2</sup> pour un développement durable publiée par le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable, le Blueprint de leadership pour le développement durable des entreprises<sup>3</sup> du Pacte mondial des Nations Unies et les 10 conditions de haut niveau d'une transition vers une économie verte<sup>4</sup> de la Chambre de commerce internationale constituent les composantes potentielles d'une telle feuille de route vers le développement durable, y compris des programmes essentiels de développement des capacités;

f) Les parties prenantes ont une masse importante de connaissances à mettre en commun et les échanges doivent être encouragés entre pays, régions, secteurs et organisations. Des modèles de fonctionnement solidaires et durables, l'utilisation efficiente des ressources et les nouvelles technologies peuvent accélérer l'avènement d'une croissance verte et partagée. Nous pouvons commencer par harmoniser le vocabulaire des différents groupes de parties prenantes et par instaurer des mécanismes facilitant le développement des capacités.

4. Trois domaines requièrent notre attention immédiate, à savoir :

a) **L'innovation.** De nouvelles combinaisons portant sur les trois dimensions du développement durable vont être le facteur déterminant de la transition vers une économie verte :

i) Les gouvernements devraient promouvoir des politiques favorables à une croissance partagée et verte en accordant une attention particulière à la technologie, à l'innovation, à l'investissement, à la recherche-développement et à l'élimination des obstacles au commerce. Des politiques claires, la bonne gouvernance et l'appui financier du secteur public aux investissements du secteur privé (par le partage des risques dans les premières phases critiques ou

---

<sup>2</sup> Voir à l'adresse [www.wbcsd.org/vision2050.aspx](http://www.wbcsd.org/vision2050.aspx).

<sup>3</sup> Voir à l'adresse [www.unglobalcompact.org/docs/issues\\_doc/lead/BluePrint\\_FR.pdf](http://www.unglobalcompact.org/docs/issues_doc/lead/BluePrint_FR.pdf).

<sup>4</sup> Voir à l'adresse <http://basd2012.org/wp-content/themes/basd/img/pdf/BASD-inputToRio+20-Nov1.pdf>.

des financements incitatifs) soutiendront la coopération en matière de développement et la croissance économique dans les pays en développement;

ii) Pour prendre un exemple de pays développé, le Gouvernement néerlandais a adopté une nouvelle stratégie axée sur la demande, qui est fondée sur la coopération et l'innovation. Un programme intégré a été élaboré pour neuf secteurs prioritaires, comme l'agriculture, l'énergie, l'eau et la logistique. Les domaines cibles comprennent le développement des connaissances, la technologie et l'innovation (avec la collaboration d'entreprises, d'établissements de recherche et d'organismes publics) et l'établissement de liens avec des domaines politiques clefs (enseignement, coopération pour le développement, information et communication). Des stratégies comparables pourraient être adoptées dans d'autres pays;

iii) Les entreprises s'engagent à poursuivre leur effort d'innovation afin d'apporter des solutions au marché qui soient capables de favoriser une croissance verte et partagée;

iv) Le financement continue de poser un problème important. Les gouvernements ont un rôle à jouer dans la gestion des fonds institutionnels et dans l'adoption de mesures d'incitation à l'égard des investisseurs (banques, fonds de pension, établissements financiers et autres investisseurs institutionnels) pour les encourager à rendre leurs investissements et leur portefeuille de prêts plus verts et plus solidaires;

v) L'utilisation efficiente des ressources sera essentielle pour satisfaire la demande à venir en matière de nourriture, de fourrage, de fibres et d'énergie, de carburant et de produits biologiques. La récupération des ressources, tels que les nutriments, et le recyclage de l'eau doivent être des priorités. Il faudra donc investir dans la recherche-développement, renforcer de façon importante les infrastructures pour accroître l'efficacité (par exemple, réduction des pertes après récolte, collecte des eaux usées et amélioration du traitement de l'eau) et adopter des politiques économiques cohérentes pour assurer un fonctionnement des marchés durable. Un aménagement intégré du territoire sera fondamental pour que les ressources soient plus productives;

vi) Une plate-forme mondiale de partage des connaissances, de développement technologique et de transfert des compétences doit être mise en place pour encourager l'innovation. Il sera nécessaire de procéder au renforcement des capacités et de trouver des solutions systémiques pour appuyer le déploiement des technologies existantes et nouvelles, en particulier dans les pays les moins avancés. Le secteur des technologies de l'information peut jouer un rôle essentiel;

b) **La collaboration.** Il ressort clairement des consultations que des partenariats multipartites se font jour sous de nombreuses formes, petites et grandes, et que ces nouveaux modèles serviront de moteur à la transition vers une économie verte solidaire :

i) Le travail en partenariat et l'engagement en faveur d'une nouvelle donne écologique, ainsi que les partenariats entre le secteur public et privé, sont le moyen le plus rapide de concrétiser une vision dans laquelle, d'ici 2050, 9 milliards de personnes pourront vivre décemment sur la planète. Ces

solutions reposeront sur la transparence, la mise en commun des connaissances et le partage des risques;

ii) De nouveaux modèles de collaboration doivent associer les ministères, et d'autres organismes publics et multilatéraux, les entreprises de toute taille et d'autres parties prenantes, afin qu'ils harmonisent leurs mesures d'incitation et appuient l'adoption d'une stratégie systémique en matière de durabilité. Ainsi, des synergies importantes peuvent être réalisées par des investissements coordonnés dans les secteurs de l'agriculture, de l'énergie et de l'eau qui tiennent compte des pressions causées par le changement climatique. L'appui à l'innovation et le financement de nouvelles technologies et de modèles de fonctionnement permettant une utilisation efficace des ressources, qui sont à l'étude dans de nombreuses entreprises, peuvent contribuer à développer ces technologies et ces modèles;

iii) La solidarité est un impératif : tant la Vision 2050 du Conseil mondial des entreprises pour le développement durable que les principes du Pacte mondial des Nations Unies relatifs à l'autonomisation des femmes mettent en évidence l'importance de l'émancipation économique des femmes. Des entreprises et gouvernements promeuvent déjà l'approvisionnement intelligent et ajoutent l'égalité des sexes et l'environnement à leurs critères d'achat afin d'encourager les fournisseurs à les respecter. Toutefois, compte tenu des discriminations systématiques qui sont pratiquées, de nouvelles méthodes et moyens de mesure devraient être introduits pour veiller à ce que les femmes, les jeunes, les populations autochtones et les groupes mal desservis ou marginalisés contribuent tous à la transition vers une économie verte solidaire et en bénéficient de façon équitable;

iv) Les chaînes de valeur durables qui promeuvent les microentreprises et les petites et moyennes entreprises peuvent généraliser la croissance verte partagée. Les PME font partie des chaînes de valeur et d'approvisionnement mondiales en tant que partenaires traditionnels, fournisseurs ou distributeurs d'entreprises plus importantes, et sont une source importante d'emploi et d'innovation. Les politiques adoptées doivent soutenir les efforts visant à rendre vertes toutes les chaînes de valeur, y compris par le renforcement de l'appui au PME;

v) Les consommateurs jouent un rôle important dans la transition vers une économie verte et solidaire. Comme le Groupe de haut niveau du Secrétaire général sur la viabilité de l'environnement mondial le suggère, les autorités publiques et les entreprises doivent donner à la population les moyens de faire des choix écologiques et les encourager en ce sens. Pour parvenir à une viabilité à long terme, il est vital de promouvoir la consommation et la production durables, et d'influencer les préférences des consommateurs.

c) **La gouvernance.** Il est nécessaire de mettre en place des modèles de gouvernance et des cadres institutionnels pour fournir aux parties prenantes un contexte dans lequel elles puissent s'acquitter des responsabilités partagées qui leur incombent dans une économie verte solidaire, et rendre compte de leur gestion, et pour garantir la poursuite de la coordination dans la mise en œuvre des politiques :

i) Les cadres facilitateurs doivent être adaptés à la nature intégrée des défis auxquels nous faisons face et fournir des politiques complémentaires et

intégrées pour appuyer des solutions systémiques complexes. Ils devraient faciliter les mécanismes de marché, pourvoir les incitations nécessaires pour que le monde des affaires arrête de fonctionner comme il l'a toujours fait et générer une nouvelle dynamique en faveur de la croissance verte et solidaire;

ii) Il est nécessaire d'intégrer davantage les concepts de durabilité dans l'activité économique classique, notamment par des instruments de mesure et de diffusion des résultats obtenus par les entités privées et publiques en matière de durabilité. Pour qu'une économie verte puisse fonctionner, il importe d'élaborer des indicateurs, des paramètres, des normes comptables et des outils de diffusion de l'information qui aient un sens du point de vue économique et qui tiennent compte des externalités sociales et environnementales. Les entreprises ont déjà fait des contributions importantes dans ce domaine et les politiques adoptées devraient s'appuyer sur un grand nombre d'outils et d'applications existants pour mesurer les répercussions sur l'environnement, la société et la gouvernance, et aider à évaluer les moyens d'action, comme ceux prévus par le Pacte mondial des Nations Unies, l'Initiative mondiale sur les rapports de performance, la Chambre de commerce internationale ou le International integrated reporting council, ou les approches sectorielles, comme les initiatives Gestion responsable de l'industrie chimique ou Ciment pour le développement durable du Conseil mondial des entreprises pour le développement durable. Des stratégies similaires doivent être adoptées par d'autres acteurs économiques clefs, comme les entreprises d'État, les municipalités et les entreprises du secteur public. Dans le même temps, il convient de tenir compte des importants travaux menés pour développer et harmoniser les informations sur la durabilité à l'échelle des produits, comme ceux du Sustainability Consortium, et des efforts déployés pour mesurer les progrès accomplis en matière de développement durable aux niveaux national et international.

Une coalition d'investisseurs et d'autres groupes de parties prenantes représentés à La Haye ont lancé un appel en faveur d'un cadre politique mondial imposant à toutes les sociétés privées importantes et cotées de tenir compte de la durabilité et d'intégrer des informations sur la durabilité à leur cycle de publication d'informations. Ils considèrent qu'il s'agit là d'un pas important en vue de parvenir à la publication intégrée d'informations sur la durabilité, la gestion financière, la gouvernance et l'administration, et de faire apparaître le lien entre la stratégie, la gouvernance et les résultats financiers d'une organisation et le contexte social, environnemental et économique dans lequel elle évolue;

iii) Dans l'idée qu'il faut pouvoir mesurer ce qui nous est cher, tout futur cadre de gouvernance se devra de traiter de l'internalisation des externalités à tous les niveaux. Des droits d'émission de carbone suffisamment élevés et des mécanismes de fixation des prix fondés sur le marché qui sont fonction de la rareté des ressources et des répercussions environnementales peuvent contribuer à encourager les investissements en matière d'utilisation efficiente des ressources, de dépollution et de développement durable d'une manière générale. Les ressources naturelles ne peuvent plus être considérées comme gratuites, en particulier celles qui existent en nombre limité.

iv) Les cadres facilitateurs et les fonctions de gouvernance doivent encourager, soutenir, maintenir et protéger les partenariats public-privé.

v) Les entreprises souhaiteraient participer plus activement à la formulation du cadre de développement post-2015 (en rapport avec les objectifs du Millénaire pour le développement et les objectifs pour le développement durable).

5. Ces consultations ont été lancées afin de contribuer à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui se tiendra à Rio de Janeiro (Brésil) du 20 au 22 juin 2012, et les conclusions de ces sessions devraient être examinées dans le processus de délibération pour la Conférence et servir à mener des actions concrètes au-delà de la Conférence.

6. Le secteur privé, le secteur public et les autres grands groupes doivent travailler ensemble pour relever les défis auxquels le monde est confronté. Malgré la complexité de ces défis et des solutions, les progrès nécessaires peuvent être accomplis au moyen d'une approche collaborative. La Conférence est l'occasion de promouvoir une collaboration novatrice entre tous les acteurs capables de promouvoir la durabilité à l'échelle planétaire.

7. Avec des cadres facilitateurs, des garanties et des mesures d'incitation adéquats, la force des investissements du secteur privé peut être orientée vers un changement systémique en faveur de la durabilité. Pour cela, il est nécessaire que les résultats de la Conférence stimulent d'urgence l'innovation, la collaboration et la gouvernance par le renforcement des politiques aux niveaux local, national et international.

#### **Grand groupe Commerce et industrie**

La Coalition d'entreprises pour le développement durable est une réunion de grands groupes d'entreprises internationaux qui s'engagent en faveur du développement durable et qui ont pour objectif global d'améliorer la contribution de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable à l'émergence de marchés durables et solidaires. Elle est le coordonnateur officiel des Nations Unies pour le secteur du commerce et de l'industrie pour Rio +20. Pour de plus amples informations, veuillez consulter l'adresse [www.basd2012.org](http://www.basd2012.org).